

ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN INDE

Des militants, des avocats et des journalistes à Bastar, dans l'État du Chhattisgarh, sont la cible d'agressions, de mesures de harcèlement et de menaces croissantes. Il semble que l'objectif soit de les dissuader de mener à bien leur travail ; certains, craignant pour leur sécurité, ont même quitté la région.

Le 7 février, plus de 20 personnes se sont rassemblées devant la maison de **Malini Subramaniam**, une journaliste qui a écrit de nombreux articles sur les violations des droits humains commises dans l'État du Chhattisgarh. Elles ont incité ses voisins à jeter des pierres sur sa maison et scandé des slogans l'accusant d'être un agent des groupes armés maoïstes. Le lendemain matin, des pierres ont été lancées sur sa maison, et le pare-brise arrière de sa voiture a volé en éclats. Le 17 février, la police a convoqué son propriétaire, qui lui a dit plus tard dans la journée qu'elle devait déménager dès que possible. Le 18 février, Malini Subramaniam et sa famille ont quitté Bastar, craignant pour leur sécurité.

Isha Khandelwal et **Shalini Gera** sont membres de l'association Jagdalpur Legal Aid Group (JagLAG), qui fournit gratuitement une assistance juridique aux prisonniers dans cinq districts du Chhattisgarh. Beaucoup sont des *adivasis* (aborigènes) accusés d'appartenir à des groupes armés maoïstes. Dans la nuit du 17 février, des policiers se sont présentés au domicile du propriétaire des avocates, et l'ont emmené au poste de police local. Le lendemain matin, il a informé les avocates qu'il n'avait « pas d'autre choix » que de leur demander d'évacuer leur logement et leur bureau. Le 19 février, l'inspecteur général de la police de Bastar a annoncé lors d'une conférence de presse qu'il avait eu connaissance d'une menace d'agression visant les avocates de JagLAG. Shalini Gera et Isha Khandelwal ont quitté Bastar la nuit suivante.

Le 20 février, trois hommes non identifiés ont lancé une substance noire au visage de **Soni Sori**, militante *adivasi* et ancienne prisonnière d'opinion, alors qu'elle rentrait de Jagdalpur chez elle, à Geedam. Ils lui ont ordonné de cesser ses activités militantes. Elle a été conduite à l'hôpital à Jagdalpur, puis transférée dans un hôpital de New Delhi, la capitale indienne, où son état est stable. Soni Sori a déclaré qu'elle avait reçu un appel téléphonique le 20 février, la mettant en garde contre une possible agression.

Les autorités policières du Chhattisgarh ne protègent pas dûment les défenseurs des droits humains, malgré des demandes de sécurité formulées à plusieurs reprises. En outre, de hauts responsables des services de police ont fait récemment des déclarations aux médias, remettant en cause la véracité de l'agression contre Soni Sori, ce qui soulève des doutes quant à l'équité et l'impartialité de l'enquête sur cette affaire.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- engagez les autorités à faire en sorte que les militants, les journalistes et les avocats au Chhattisgarh puissent exercer leur profession sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue ;
- exhortez-les à amener les responsables présumés de ces violations des droits humains à rendre compte de leurs actes.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 AVRIL 2016 À :

Ministre de l'Intérieur de l'Union indienne

Rajnath Singh
17, Akbar Road
New Delhi, Inde

Fax : (011) 91 11 23014184

Courriel : 38ashokroad@gmail.com

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur*
le ministre,

Premier ministre du Chhattisgarh

Raman Singh
Chief Minister's Secretariat
DKS Bhavan, Mantralaya,
Raipur – 492001, Chhattisgarh, Inde
Fax : (011) 91 0771 2221306, 2331000
Courriel : cmcg@nic.in, cmcg@gov.in,
cmhouse11@yahoo.co.in

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur*
le Premier ministre,

Inspecteur général de la police de Bastar

SRP Kalluri
IG Office
Bastar range
Chhattisgarh – 494001
Inde

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN INDE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au Chhattisgarh, des militants, des journalistes et des défenseurs des droits humains sont souvent harcelés et même accusés à tort et emprisonnés pour avoir mis en évidence la situation des droits humains dans la région.

Depuis 2013, les avocates de JagLAG ont travaillé sur plusieurs dossiers portant sur des atteintes aux droits humains qui auraient été commises par la police et d'autres forces de sécurité dans l'État. Parmi leurs clients figure Santosh Yadav, journaliste indépendant arrêté pour des accusations forgées de toutes pièces – participation à des émeutes, meurtre et appartenance à un groupe armé interdit – notamment au titre de la Loi spéciale du Chhattisgarh relative à la sécurité publique et de la Loi relative à la prévention des activités illégales, deux textes contraires au droit international relatif aux droits humains et aux normes en la matière. Au cours des derniers mois, les avocates ont aidé plusieurs femmes *adivasis* à porter plainte pour viol et agression sexuelle, actes qui auraient été commis par des membres des forces de sécurité. Elles ont également mené des recherches qui démontrent que les *adivasis* dans l'État du Chhattisgarh sont fréquemment appréhendés par la police en l'absence de preuves convaincantes, et passent de longues périodes en détention provisoire avant d'être acquittés par les tribunaux.

Les journalistes locaux Santosh Yadav et Somaru Nag sont incarcérés depuis juillet et septembre 2015, respectivement. Santosh Yadav, déjà harcelé par la police dans le passé, est visé par des accusations mensongères : participation à des émeutes, complot criminel et tentative de meurtre, ainsi qu' « association avec une organisation terroriste » et « soutien et aide à des groupes terroristes ». Malini Subramniam a également recueilli des informations sur cette affaire.

De hauts responsables des services de police de l'État du Chhattisgarh ont accusé de manière non officielle les avocates de JagLAG d'être des sympathisantes des maoïstes. En 2015, à la suite d'une plainte anonyme accusant les avocates de ne pas avoir les qualifications requises pour exercer leur profession dans la région, la police les a convoquées pour interrogatoire. En octobre 2015, le Barreau local a adopté une résolution leur interdisant d'exercer dans les tribunaux locaux. Elles ont contesté cette résolution devant les tribunaux. Elles affirment que d'autres avocats qui travaillent avec elles sont harcelés et menacés par des membres du Barreau.

En juillet 2015, un haut responsable de la police aurait demandé l'« exclusion sociale » des prisonniers d'opinion Soni Sori et Lingaram Kodopi, après qu'ils ont accusé la police d'avoir procédé à une exécution extrajudiciaire. Soni Sori tente depuis des semaines de porter plainte contre un policier de haut rang à Bastar, dans une affaire d'exécution extrajudiciaire à Mardum.

Noms : Soni Sori, Malini Subramaniam, Shalini Gera, Isha Khandelwal
Femmes

AU 42/16, ASA 20/3514/2016, 25 février 2016